

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ORDONNANCE N°73-75 du 1er Décembre 1973

modifiant les prévisions de dépenses du Budget National de Fonctionnement - Gestion 1973.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
- VU l'Ordonnance n°73-4 du 17 janvier 1973, portant Loi de Finances pour la Gestion 1973, notamment son article 25 ;
- VU le Décret n°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
- VU le Décret n°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et le décret n°73-17 du 19 janvier 1973 qui l'a complété ;
- SUR proposition du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Le Conseil des Ministres entendu,

ORDONNE :

Article 1er. - Les prévisions de dépenses du Budget National de Fonctionnement Gestion 1973 sont modifiées conformément aux tableaux annexés à la présente Ordonnance.

Le total des prévisions de dépenses de ce Budget est porté de TREIZE MILLIARDS CENT QUATRE VINGT ET ONZE MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE TROIS MILLE (13 191 753 000) Francs CFA à TREIZE MILLIARDS DEUX CENT TRENTE SIX MILLIONS SOIXANTE SEPT MILLE (13 236 067 000) Francs CFA.

Article 2.- Les prévisions de recettes restent fixées à DOUZE MILLIARDS TROIS CENT QUATRE VINGT DIX MILLIONS CINQ CENT QUARANTE CINQ MILLE (12 390 545 000) Francs CFA.

.. / ...

Article 3.- Le déficit prévisionnel de ce Budget est porté de HUIT CENT UN MILLIONS DEUX CENT HUIT MILLE (801 208 000) Francs CFA à HUIT CENT QUARANTE CINQ MILLIONS CINQ CENT VINGT DEUX MILLE (845 522 000) Francs CFA.

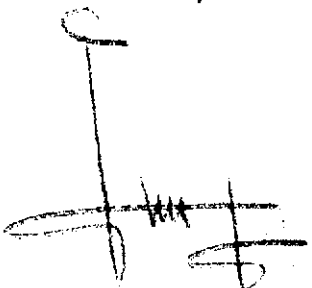
Article 4.- La présente Ordonnance sera exécutée comme Loi de l'Etat./.-

Fait à COTONOU, le 1er Décembre 1973

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Economie et des
Finances,


Capitaine Janvier ASSOGBA

AMPLIATIONS: PR 8 - MEF 2 - DB 8 - DC
CF 4 - Trésor 4 - Ministères 11 - SGG 4
IGF 2 - IAA 4 - DGP-DGAJL-Dtation Stat.6 -
CS 6 - DCCT 1 - Gde Chanc.1 - SPD 1 -
JORD 1 -